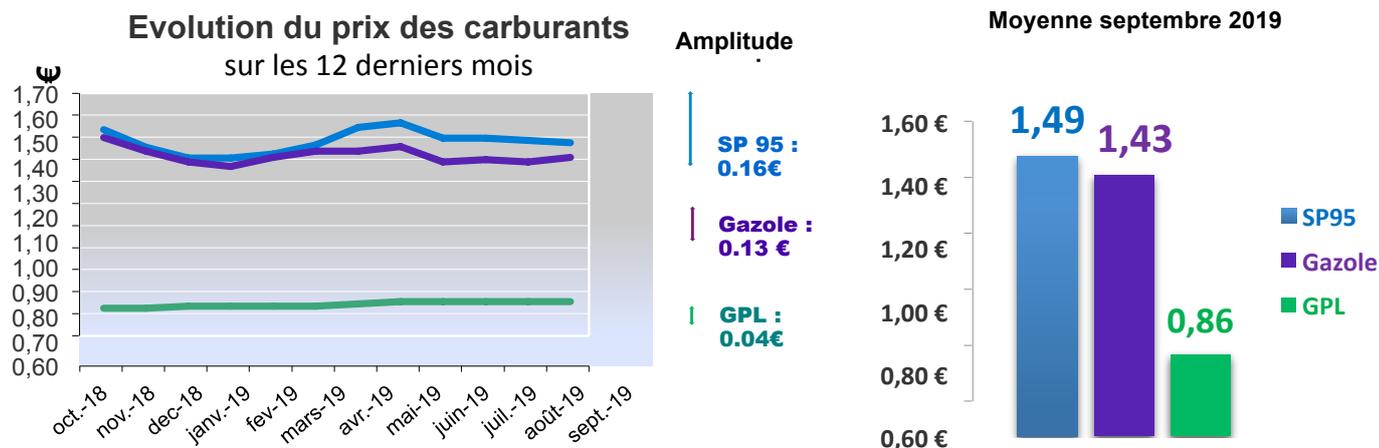


Baromètre GPL – Septembre 2019

0,86 € le litre / prix moyen à la pompe

**Le GPL une solution mobilité
MOINS POLLUANTE et MOINS CHERE
avantageuse pour les professionnels**

En septembre 2019, le GPL maintient son prix bas avec une différence moyenne au litre de **0,63 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,57 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Le Projet de Loi de Finances 2020 et les mesures fiscales en faveur du GPL

Présenté le 27 septembre 2019 au conseil des ministres, le Projet de Loi des Finances 2020 comporte de nouvelles mesures fiscales pour les particuliers et les professionnels. Le « PLF » 2020 prévoit notamment la suppression progressive des tarifs réduits de TICPE sur le Gazole non routier. Le marché de la manutention (chariots élévateurs) et des engins de travaux publics sera fortement impacté par cette mesure fiscale qui a pour effet d'augmenter de 40% le prix du gazole entre 2020 et 2022. La solution GPL pourrait alors s'imposer sur certaines applications de faible à moyenne puissance permettant de réduire les émissions polluantes de ces matériels (particules et Nox principalement) sans surcoût pour les entreprises.

Pour rappel, le GPL offre de nombreux avantages pour les particuliers et les professionnels :

- Tous les véhicules GPL sont classés **Crit'air1** en raison de leurs qualités environnementales. Ils ne sont soumis à aucune restriction de circulation en cas de pic de pollution dans les grandes agglomérations.

-
- La prime à la conversion pour un véhicule GPL neuf ou d'occasion peut atteindre jusqu'à 4 000€.
 - Tous les véhicules GPL qui émettent moins de 100 grammes de CO2/km, sont exonérés de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS).
 - La TVA est récupérable à 100% sur l'achat de véhicules GPL et TICPE à taux réduit comparé aux carburants traditionnels.
 - Les véhicules GPL bénéficient de zéro Malus ou Malus réduit.
 - La carte grise des véhicules GPL est gratuite dans quasiment toutes les régions de France et ils bénéficient de gratuités et de tarifs réduits en voirie et dans les parkings souterrains.

Le GPL est un carburant économique,
respectueux de la santé et de l'environnement.

À propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.vehicule-gpl.fr



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)
